



ATTENTION

**Retour
DES FRELONS
ASIATIQUES**



Frelon asiatique

Frelon européen



SOMMAIRE

- P2 : Infos échos
Permanence des élus
- P3 : Urbanisme
- P4 : État Civil
Communication Mairie
Concours maisons
fleuries
- P5 : Communication Mairie
Frelons asiatiques
- P6 : Communication Brest
métropole Energie
solaire transition
énergétique
- P7-8-9-10 : Communication
Mairie Budget
- P11 : Vie de nos écoles
École publique
- P12 : Vie de nos écoles
École Notre Dame de
Lourdes
- P13 : Vie associative Les
Godillots, le Verger
du Lannog
- P14 : Expression libre
En bref et en vrac
- P15 : Vide Grenier AGBO
En bref en vrac
- P16 : Sortir à Bohars

INFOS ÉCHOS

Articles pour les prochains « échos », à transmettre **au plus tard le 5 du mois** de préférence par mail sous format Word ou Publisher (**PDF non accepté**) à : les-echos@mairie-bohars.fr

Vous trouverez toutes les informations ainsi que l'actualité de la commune sur le site internet officiel de la Mairie

www.mairie-bohars.fr



Téléphone : 02.98.03.59.63

PERMANENCE DES ÉLUS

Samedi 5 mai : **Chantal CHICAULT**, adjointe sports-vie associative-communication.

Samedi 12 mai : **Claudie KERROS**, conseillère municipale déléguée aux affaires sociales et aux affaires scolaires.

Samedi 19 mai : **Marie-Aude RIOT**, conseillère communautaire, conseillère municipale déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et à l'animation.

Samedi 26 mai : **Yves MORVAN**, conseiller municipal délégué aux affaires de la Défense Nationale.

Responsable de la publication :

ARMEL GOURVIL

Comité de lecture :

CHANTAL CHICAULT

BRUNO DUTERTRE

JEAN LE MOIGNE

Mise en page :

CHANTAL CHICAULT

BRIGITTE CORNIC

Impression : PRIM BRÉLÈS

Tirage : 1650 exemplaires

Imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées



URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DRAGON Maxime

Clôture

21 rue de Bohars ar Coat

THEPAUT Ronan

Clôture

15 impasse des Pinsons

BUORS Marine / RACINSKI
Benjamin*Création d'un carport*

45 allée de Kerampir Coz

VALLADE Christophe

Clôture

7 rue du Beuzit Huella

CHEVALIER Yvon

*Remplacement de l'abri de
jardin*

7 place Renoir

DAVID Nicolas

*Création d'une sortie de
cheminée sur le toit*

4 rue du Beuzit Izella

COLIN Claude

*Détachement d'un terrain à
bâtir*

26 impasse Penfeld Creis

AGUADO Jean-Christophe
*Remplacement de l'abri de
jardin*

40 allée des Noisetiers

LANDAIS Colombar

*Ouverture d'un vélux façade
Est*

156 rue de Lez-Huel

CORMAN David

Remplacement du vasistas

17 rue Moulin du Ruffa

PREMEL-CABIC Denis

Clôture

93 imp. des Chardonnerets

BRENEOL Jacques

*Isolation par l'extérieur d'un
pignon*

2 Place Renoir

LOUARN Stéphane

*Changement de toiture de
l'avancée*

5 rue de Bohars ar Coat

PERMIS DE CONSTRUIRE DEMANDÉ

ROZEC Nathalie et David

*Construction d'une maison
individuelle*

38 allée des Noisetiers

PERMIS DE CONSTRUIRE
MODIFICATIF DEMANDÉ

QUERE Manuel et Marie

*Modification (enduit façades,
ouverture étage façade Sud,
altimétrie)*

Roz Valan

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

PIRAS Armand

*Construction d'une
maison individuelle*

20 allée des Lilas

DELEPINE Pascal /

HERIAUD Karine

*Construction d'une
maison individuelle*

15 allée des Lilas

QUERE Manuel et
Marie*Construction d'une
maison individuelle*

Roz Valan

GORDET Sébastien

*Construction d'une
maison individuelle*

45 allée des Lilas

PERMIS D'AMÉNAGER MODIFICATIF
ACCORDÉ

ATI

*Modification de l'article 4
du règlement PA10*

Les Hauts d'Ar Coat

MARIAGES

Armelle GRELIER – Jean-Philippe HAUTIN Céline KERNANEC – Frédéric JAOUEN

DÉCÈS

Yves PENLAND, 77 ans
 Jacques BOTQUELEN, 84 ans
 Henri SIMON, 66 ans
 Louis OMNES, 87 ans
 Gilbert MORIN, 80 ans
 Anne LUCAS, 77 ans

Anne ROUÉ, 85 ans
 Joseph LE RU, 78 ans
 Yvette MENEZ née BALCON, 90 ans
 Jean JACQ, 66 ans
 Lucien BOSSARD, 86 ans
 Jeannine DENIEL née LE COZ, 91 ans

COMMUNICATION MAIRIE

CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS 2018

Investissons-nous pour embellir la commune.

Cette année, la municipalité organise le concours des maisons fleuries. Il s'agit de récompenser les habitants qui contribuent à améliorer le cadre de vie de la commune.

Un jury se rendra chez chacun des participants afin de découvrir les réalisations. De nombreux critères entreront dans la notation des juges:

- * L'aspect esthétique des végétaux
- * le mobilier de jardin et les éléments de décoration
- * Également les efforts en matière de protection de l'environnement
- * La gestion de l'eau, l'utilisation raisonnée de produits chimiques, feront partie intégrante de la note, tout comme les actions en faveur du domaine public (l'entretien et la propreté du trottoir par exemple).

Tous les Boharsiens sont invités à prendre part au concours.

Inscriptions en Mairie ou en téléphonant au : 02.98.03.59.63 avant le 11 juin.

Les participants peuvent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

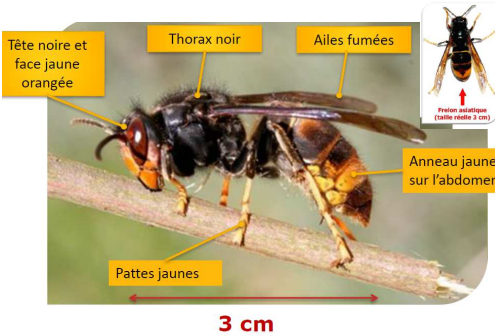
- 1^e catégorie : Maisons avec jardin très visible de la rue
- 2^e catégorie : Balcons, terrasses, fenêtres, petits jardins (de moins de 100 m²) visibles de la rue
- 3^e catégorie : Espaces le long de la voie publique (talus, murs...), espaces collectifs (îlots dans lotissements, lavoirs, fontaines...)
- 4^e catégorie : Maisons de retraite, cliniques, centres hospitaliers... impliquant les résidents
Écoles, centres de loisirs... fleuris par les enfants
- 5^e catégorie : Exploitations agricoles en activité comprenant la maison, l'accès et les bâtiments .

LES FRELONS ASIATIQUES

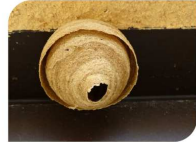
Espèce invasive originaire d'Asie, le frelon asiatique « *Vespa velutina* » a été observé pour la première fois en France en 2004 en Lot-et-Garonne. L'insecte s'est depuis largement répandu ; il a envahi plus de la moitié de la France. Le Finistère et Brest métropole sont concernés.
31 nids détruit l'année dernière sur Bohars

Dès avril repérer et signaler leur nid en mairie au 02.98.03.59.63

Reconnaitre le frelon asiatique



Sur bât ou autour
Forme sphérique
Aspect papier mâché
5 à 10 cm
Ouverture basale



Au-delà de ces stades, contactez votre mairie pour connaître la démarche à suivre.

Les nids primaires des frelons asiatiques : où les chercher chez soi?

D'avril à juin, en hauteur ou plus près du sol

Dans des endroits abrités tout en étant de préférence aérés et au calme :

- Abri de jardin, cabane d'enfants, grange, carport, auvent, avancement de toit, cache-moineau, combles...
- encastrement de porte ou de fenêtre, entrée de sous sol, dessous d'escalier, véranda, gouttières, volets roulants,...
- Murs et murets...

Dans des endroits plus insolites car peu fréquentés ou pas ouverts souvent ou pas visités durant l'hiver.

- boîte à lettre, coffret de compteurs, nichoir à oiseau, caravane, dépendance abandonnée ou peu visitée, tout autre abri dans le jardin : composteur, pots de fleurs vides...

Et n'oubliez pas les haies, le sol et les tas de bois

Les recherches doivent être faites minutieusement et renouvelées de façon régulière (tous les 15 jours)



Les rechercher tôt et régulièrement pour éviter des mises en danger plus tard si on les laisse devenir plus gros

Pensez à fabriquer et installer des pièges.

Voir page accueil site internet mairie :

www.mairie-bohars.fr



Brest métropole encourage le développement des énergies renouvelables avec le plan climat et vous accompagne dans votre projet.

Le solaire à Bohars, une énergie fiable et durable

La toiture de votre habitation est-elle adaptée pour accueillir du solaire thermique (production d'eau chaude) ou photovoltaïque (production d'électricité) ?

Réunion gratuite et ouverte à tous.

Contact : Tinergie au 02 98 33 20 09 – www.tinerjie-brest.fr

Consultez le cadastre solaire (www.brest.fr/cadastre_solaire) pour vérifier son potentiel et rendez-vous à la réunion publique de présentation du dispositif solaire mis en place par Brest métropole, en partenariat avec Bohars, le :

Mardi 22 mai 2018 de 19h00 à 20h30

Salle Rozig, Espace Roz Valan

A l'issue de la réunion, il vous sera proposé de rejoindre une demande de devis groupé organisée dans votre commune et coordonnée par un conseiller Tinergie.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Brest métropole, en partenariat avec Ener'gence, l'agence Energie-Climat du Pays de Brest, a créé en 2016 le réseau des citoyens du climat de Brest métropole :

il regroupe des personnes habitant, étudiant ou travaillant sur le territoire métropolitain et qui souhaitent agir pour la transition énergétique. Les citoyens du climat suivent une session de formation pour perfectionner leurs connaissances aux enjeux énergie-climat : comprendre un plan climat, découvrir le dispositif Tinergie, simuler la COP 21, monter un projet d'énergie solaire citoyen, animer un stand sur les éco-gestes, etc.

Abordés de manière ludique, les ateliers sont animés de manière à favoriser les échanges. Forts de leur savoir et soutenus par Brest métropole et Ener'gence, les Citoyens du Climat sont ensuite capables de mener eux - mêmes des actions de

sensibilisation aux économies d'énergie, à l'échelle de leur entourage ou du territoire. A l'occasion des 3 premières séances, 58 citoyens ont déjà été formés. Ils ont participé à de nombreuses animations avec Brest métropole (Forums et village Climat Declic, Fête de la science, Jeudis du port, Tour de France Agir ensemble à l'UBO) ou organisées par eux (café énergie ...).

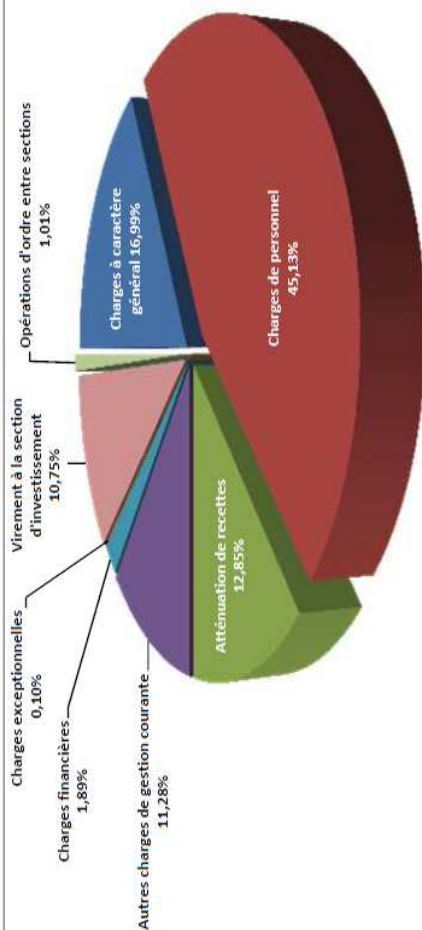
Une 4^{ème} session va démarrer du 25 mai au 5 juillet 2018. Cette formation est gratuite et ouverte à tous les habitants de la métropole. Pour s'inscrire : <https://www.brest.fr/laction-publique/preserver-et-amenager-le-cadre-de-vie/assurer-la-transition-energetique/le-reseau-citoyens-du-climat-de-brest-metropole-6126.html> Il suffit de télécharger la fiche d'information et de cliquer en page 2 en bas à droite sur la flèche « je m'inscris ».

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET PRIMITIF 2018

Section de Fonctionnement

DEPENSES	Intitulés	Prévu 2017	Réalisé 2017	BUDGET 2018
	Charges à caractère général	520 750,00	470 551,20	502 500,00
	Charges de personnel	1 276 000,00	1 269 748,54	1 335 000,00
	Atténuation de recettes	385 500,00	384 517,45	380 000,00
	Autres charges de gestion courante	326 900,00	310 615,61	333 500,00
	Charges financières	60 200,00	57 100,89	56 000,00
	Charges exceptionnelles	6 500,00	4 258,10	3 000,00
	Dépenses imprévues	100 000,00	-	-
	Viirement à la section d'investissement	324 105,00	-	317 850,00
	Opérat° d'ordre de transfert entre sect°	17 600,00	17 563,14	30 000,00
	TOTAL	3 017 555,00	2 514 354,93	2 957 850,00

Répartition Budget 2018

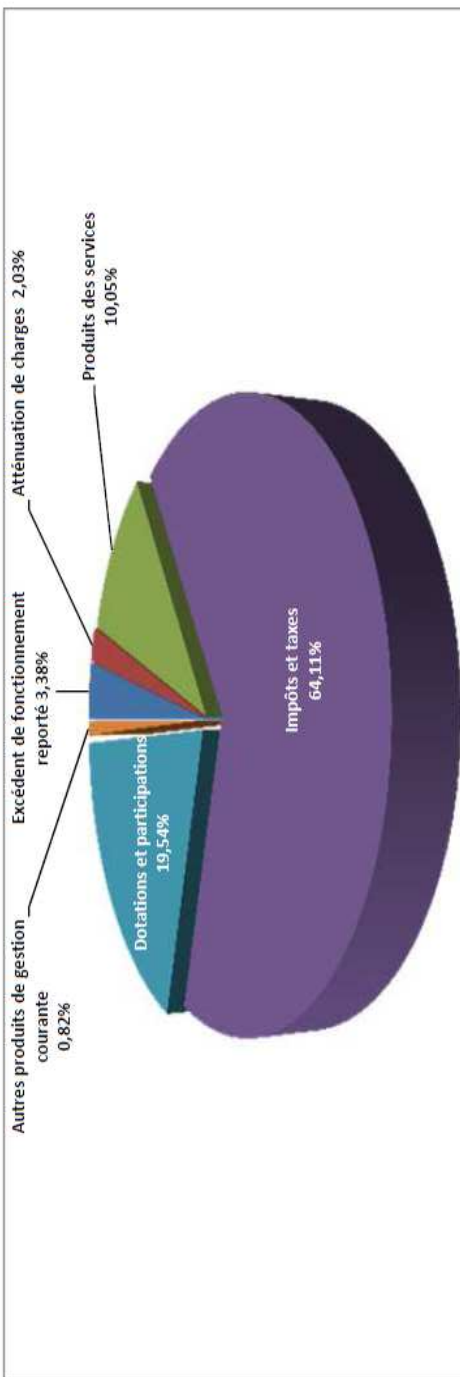


COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET PRIMITIF 2018

Section de Fonctionnement

RECETTES	Intitulés	Prévu 2017	Réalisé 2017	BUDGET 2018
	Excédent de fonctionnement reporté	200 000,00	200 000,00	100 000,00
	Atténuation de charges	29 500,00	55 240,74	60 000,00
	Produits des services	278 250,00	301 957,29	297 200,00
	Impôts et taxes	1 861 261,00	1 870 720,38	1 896 400,00
	Dotations et participations	623 234,00	630 610,16	577 900,00
	Autres produits de gestion courante	17 850,00	22 139,50	24 350,00
	Produits financiers	-	0,15	-
	Produits exceptionnels	7 000,00	8 492,04	-
	Opérat ^m d'ordre de transfert entre sect ^m	460,00	460,00	2 000,00
	TOTAL	3 017 555,00	3 089 620,26	2 957 850,00

Répartition Budget 2018

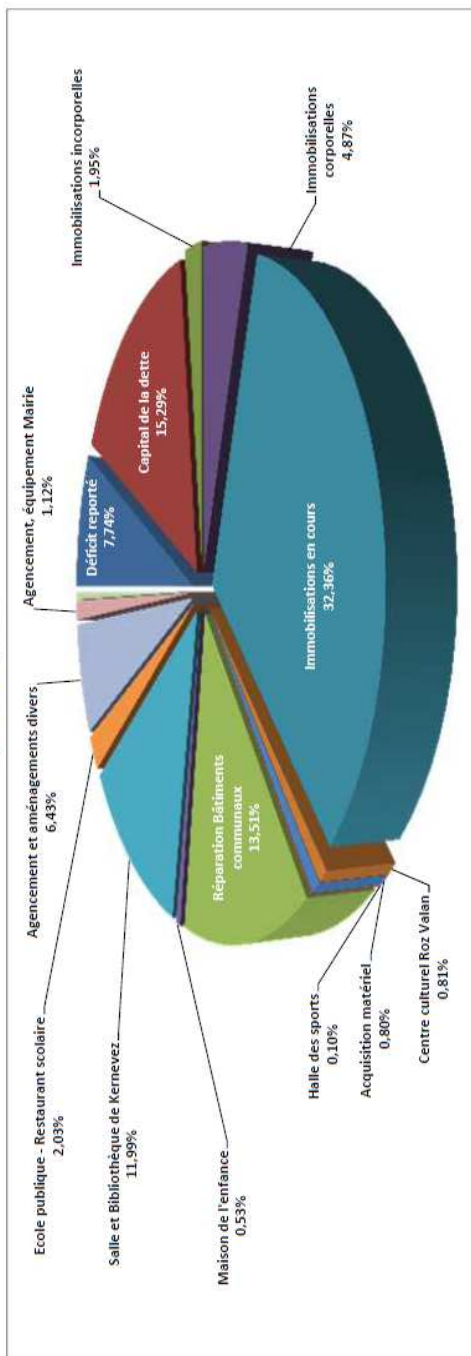


Section d'investissement

DEPENSES

Intitulés	Prévu 2017	Réalisé 2017	Restes à réaliser	Budget Propositions Nouvelles	BUDGET 2018
Déficit reporté	52 521,00	52 521,00	-	79 511,78	79 511,78
Capital de la dette	172 000,00	170 592,68	-	157 000,00	157 000,00
Immobilisations incorporelles	5 000,00	-	-	20 000,00	20 000,00
Immobilisations corporelles	15 000,00	-	-	50 000,00	50 000,00
Immobilisations en cours	53 206,04	-	-	332 371,27	332 371,27
Centre culturel Roz Valan	24 500,00	18 791,48	2 628,00	5 650,00	8 278,00
Acquisition matériel	51 826,21	49 269,25	551,00	7 650,00	8 201,00
Halle des sports	16 700,00	14 852,53	-	1 000,00	1 000,00
Réparation Bâtiments communaux	332 366,26	195 264,02	28 740,00	110 000,00	138 740,00
Maison de l'enfance	4 754,35	2 047,19	1 430,00	4 000,00	5 430,00
Salle et bibliothèque de Kernevez	64 000,00	5 432,10	8 189,00	115 000,00	123 189,00
Ecole publique - Restaurant scolaire	67 530,62	48 075,38	7 855,00	13 000,00	20 855,00
Agencement et aménagements divers	48 413,84	37 718,97	-	66 000,00	66 000,00
Agencement, équipement Mairie	8 810,71	4 134,03	-	11 500,00	11 500,00
Opérations d'ordre (040 et 041)	8 596,00	7 060,00	-	5 000,00	5 000,00
TOTAL	925 225,03	605 758,63	49 393,00	977 683,05	1 027 076,05

Répartition Budget 2018

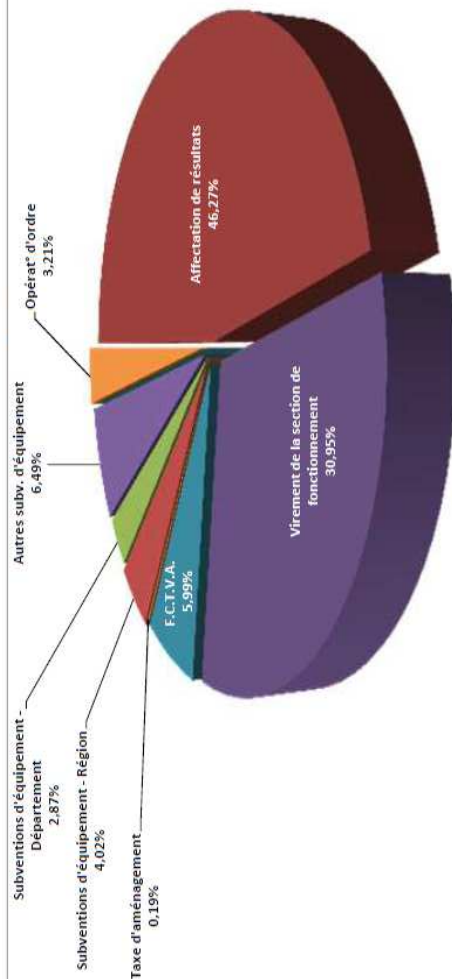


COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET PRIMITIF 2018
Section d'investissement

RECETTES

Intitulés	Prévu 2017	Réalisé 2017	Restes à réaliser	Budget Propositions Nouvelles	BUDGET 2018
Excédent reporté	-	-	-	-	-
Affectation de résultats	435 641,03	435 641,03	-	475 265,33	475 265,33
Emprunt	-	600,00	-	-	-
Virement de la section de fonctionnement	324 105,00	-	-	317 850,00	317 850,00
F.C.T.V.A.	18 215,00	16 627,57	-	61 500,00	61 500,00
Taxe d'aménagement	2 000,00	5 162,83	-	2 000,00	2 000,00
Subventions d'équipement - Etat	33 128,00	33 128,00	-	-	-
Subventions d'équipement - Région	20 400,00	8 174,28	12 225,72	29 100,00	41 325,72
Subventions d'équipement - Département	-	2 750,00	-	29 435,00	29 435,00
Autres subventions d'équipement	65 000,00	-	65 000,00	1 700,00	66 700,00
Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	-	-	-	-
Opérations d'ordre entre sections (040 et 041)	25 736,00	24 163,14	-	33 000,00	33 000,00
TOTAL	925 225,03	526 246,85	77 225,72	949 850,33	1 027 076,05

Répartition Budget 2018



ÉCOLE PUBLIQUE

Invitation au voyage en Inde

Dans le cadre du festival, l'école maternelle vit à l'heure indienne.

Les élèves préparent un vol virtuel pour New Delhi. Les enfants de grande section répètent les rôles qui leur ont été attribués, pilotes, copilotes, hôtesses de l'air, stewarts, agents de sécurité, douaniers...

Les petits et les moyens seront les voyageurs. Ils ont tous reçu leur passeport et leur carte d'embarquement.

Dans l'attente fébrile de l'envol, ils découvrent avec enthousiasme la civilisation indienne : la culture, la cuisine, la littérature, l'architecture, les modes de vie... Leur mémoire « d'éléphant d'Asie » travaille sans relâche. Ils s'initient à parler hindi,

goûtent les épices, écoutent du sitar et du tabla, consultent des cartes et des documentaires,

étudient des contes indiens. Avec les objets et les jeux de la classe ils ont réalisé de très beaux mandalas. Ils se sont également vêtus de tenues et de couvre-chefs indiens (sari, bindi, turban...).

Ils apprennent aussi la vie secrète des animaux emblématiques de l'Inde. Plusieurs œuvres picturales aux couleurs chatoyantes de l'Inde sont en cours de réalisation. L'école bénéficiera bientôt de nouvelles animations orchestrées par Patrice et son équipe de bénévoles boharsiens.

« *Namasté à tous* »

**Sous les cahiers la plage**

Du 26 au 30 mars, les 24 élèves de CE2 sont partis en classe de mer à Logonna Daoulas.

Hébergés au centre de Moulin Mer, ils ont vécu une semaine riche et intense. Du catamaran au kayak, de la pêche à pied à la classification, de la découverte de la flore locale à la construction de cabanes pour les korrigans, de la lecture de cartes à la course d'orientation, du maniement d'une goélette à l'observation du

paysage, les élèves ont pu, tout au long de ces cinq jours, enrichir leurs connaissances scientifiques et sportives.

Cerise sur le gâteau, ou plutôt, homard sur le rocher, ils ont eu la chance d'être accompagnés durant toutes leurs sorties en mer par deux dauphins, *Randy* et *Clent*, qui n'ont eu de cesse de les émerveiller.

Chanceux ces CE2 quand on sait qu'en plus la météo a été très clémente avec eux ! Un séjour riche en émotion qui restera à jamais gravé dans leur mémoire mais aussi dans celle de leurs trois encadrants, Ludovic, Jacques et Jean-Yves.



Le carnaval

Le vendredi 23 mars, tous les élèves de l'école ont fêté le carnaval.

Dans le défilé, on pouvait admirer beaucoup de princesses, de pirates, de chevaliers mais encore des clowns, des robots ou des coccinelles.

Les parents et grands-parents, venus nombreux, ont eu quelques difficultés à les reconnaître... Après une longue promenade dans les rues de Bohars, les enfants se sont rendus à la maison



de retraite de Kérampir. Ils y ont entonné quelques chansons. Les personnes âgées ont été heureuses de les admirer.

Création de reportages vidéo



Les élèves de primaire ont visionné un 2^{ème} film dans le cadre de l'animation Film et Culture. Ils ont découvert « Mes vies de chien » le jeudi 29 mars

et ont beaucoup ri, pleuré parfois aussi. L'après-midi était consacré à l'analyse du film et à la création de courts reportages vidéo.

Chaque classe avait choisi son thème : l'anglais, les danses de société, le festival indien ou encore l'EPS à l'école. Franck Barouillet, animateur Film et Culture, a aidé les élèves à poser leurs questions face à la caméra et s'occupe désormais du montage. Nous découvrirons le résultat en juin.

Dictée du Tour

Les CM2 ont participé à la dictée du Tour de France organisée le vendredi 30 mars par Brest métropole, soit 100 jours avant



le départ de la « Grande Boucle ». Ils ont dû écrire un extrait d'article de presse et ont tous reçu un sac cadeau. Les meilleures copies feront l'objet d'un tirage au sort pour pouvoir assister au départ de la 6^{ème} étape au port de Brest.

LES GODILLOTS DE BOHARS

**Programme Mai 2018**

06 84 55 15 75 / 02 98 03 63 73

Email : godillots.bohars@gmail.com

Mardi 01 : Marche 10 km de Bohars

Inscriptions à partir de 13h15 Halle des Sports 4€

Départ 14h00 près du podium

Jeudi 03 : Boucles du pont Albert Louppe Covoiturage 1€

Rendez-vous à 13h30 au parking du Kreisker

Départ 14h00 parking de l'ancien pont côté Kerhuon

Mardi 15 : Lampaul Ploudalmézeau Covoiturage 2€

Rendez-vous à 13h30 au parking du Kreisker

Départ parking église Lampaul Ploudalmezeau

Jeudi 17 : Bohars

Rendez-vous à 14h00 au parking du Kreisker

Mardi 22 : Guilers Covoiturage 0€

Rendez-vous à 13h45 au parking du Kreisker

Départ 14h00 du parking Leclerc Guilers

Jeudi 24 : Circuit de l'abbaye. Covoiturage 2€

Rendez-vous à 13h30 au parking du Kreisker

Départ 14h00 parking pointe St Mathieu

Mardi 29 : Tréglonou Covoiturage 1,5€

Rendez-vous à 13h30 au parking du Kreisker

Départ 14h00 parking pont de Tréglonou

Jeudi 31 : Bohars

Rendez-vous à 14h00 au parking du Kreisker

L'association « **LE VERGER DU LANNOG** »

(impassé du Lannoc à Penfeld Bohars)

vous invite à participer à sa 4ème grande exposition universelle d'art au verger

En créant D'ÉTONNANTS CONTENANTS

pour le samedi 26 mai 2018

Votre création artistique peut être individuelle ou

collective place à l'imagination. Règlement sur le blog : levergerdulannog

Les membres de l'association vous aideront à la mise en place au verger le

vendredi 25 mai de 14h00 à 16h00 ou le samedi 26 mai de 10h00 à 12h00

* 18h30 un jury en art au verger primera et récompensera toutes les œuvres

* 19h30 pique nique avec son panier et sa nappe à carreaux et « du plaisir

vous aurez sous les pommiers »

LE VERGER DU LANNOG



LE MOT DE LA MINORITÉ

Un budget pour rien

Depuis le début du mandat, nous demandons la mise en place d'un budget pluriannuel établi en fonction des recettes attendues et connues et des dépenses prévisibles et réalistes. Pour mémoire, nous nous étions opposés aux orientations budgétaires proposées. L'annonce notamment d'une réduction de 1,5% des dépenses de personnel et 0% d'évolution sur les autres dépenses n'était pas réaliste. Avec des élus de la majorité nous avons été entendus, et le budget proposé revoit notamment ce positionnement.

Nous le réaffirmons, travailler autrement, nous permettrait de réfléchir à plus long terme et d'éviter ces effets d'annonce nuisibles pour tous.

Nous proposons à nouveau une autre méthode de travail.

Sur la section investissement tout d'abord

Connaître par action le financement nous permettrait de mobiliser les fonds de la mairie pour des engagements modestes mais nécessaires, notamment pour la mise en place d'un programme de travaux et de renouvellement d'équipement, et d'aménagement spécifique (véhicule, photocopieur, équipement spécifique de Roz Valan, ...) Aujourd'hui, nous n'avons aucune visibilité sur l'état de ces équipements. Nous sommes en incapacité de planifier leur renouvellement, leur entretien. Quid de l'avenir du foyer communal, ou de la petite gare etc.

Sur la section fonctionnement :

Nous le savons tous, il existe bien des coûts incompressibles de fonctionnement. Mais nous le rappelons, le coût de fonctionnement de la salle multifonction reste de manière trop importante à la charge de la commune. Il ne s'agit pas de remettre en cause les prêts aux associations, mais de trouver rapidement des nouvelles sources de recettes. Il restera un coût pour la commune, mais nous ne pouvons le laisser à ce niveau.

Une commune voisine a fait un choix audacieux : proposer une démarche participative sur la gestion d'une partie du budget de fonctionnement. Oui nous le pensons, réfléchir avec l'ensemble des composantes d'une collectivité, permet d'avoir une vision stratégique à moyen terme. Positionnement indispensable pour l'avenir.

Nous vous invitons à nous rejoindre sur notre nouveau site d'information à l'adresse suivante : www.boharsensemble.fr

gabrielle.hemery@mairie-bohars.fr bernard.gelebart@mairie-bohars.fr

vanessa.donval@mairie-bohars.fr gerald.tasset@mairie-bohars.fr

EN BREF ET EN VRAC

Installation du **docteur Anne-Laure HAMET** au cabinet des docteurs JEZEQUEL et OGOR, situé au 21 rue Prosper Salaün

Consultations uniquement sur rendez-vous au 02.98.47.33.80 ou 02.98.47.00.58.

* Au cabinet du docteur OGOR : lundi après-midi et vendredi toute la journée

* Au cabinet du docteur JEZEQUEL : mercredi toute la journée et le jeudi après-midi



Vide grenier / dressing / jardin



SAMEDI 26 MAI 2018

LIEU : Centre René FORTIN BOHARS 

Organisé par l'AGBO BOHARS

(à l'intérieur de l'établissement si mauvais temps)



Accueil des exposants à partir de 8H00
Ouverture au public de 10H00 à 17H00
Entrée : gratuite
Salon de thé : crêpes, gâteaux, boissons

inscriptions validées **pour le 15 MAI 2018**
Contact : Sylvie VINCENT
Centre René FORTIN Lez Huel – 29820 BOHARS
tél : 02 98 01 52 75 ou 02 98 01 50 66 de 9h00 à 17h30
Mail : sylvie.vincent@chu-brest.fr

Venez vendre vos plants de fleurs, légumes, boutures Videz vos garages, greniers, armoires

REGLEMENT (toute réservation non réglée ne sera pas retenue)

Pour que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions et la bonne humeur, un règlement a été défini. Le non-respect de celui-ci entraînera l'expulsion immédiate du contrevenant.

- Cette manifestation s'adresse aux particuliers ainsi qu'aux associations régies par la loi 1901
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.
- Seuls pourront exposer ceux qui auront fait parvenir le bulletin d'inscription daté, signé et accompagné du règlement aux organisateurs pour le 15 MAI 2018
- L'AGBO et le CRF établissent le plan de la manifestation et effectuent la répartition des emplacements.
- L'accueil des exposants aura lieu de 8H00 à 9H30.
- Les exposants s'engagent à recevoir le public à 10H00 et à ne pas remballer avant 16H30
- Les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements alloués par les organisateurs et préalablement réservés.
- Les organisateurs sont dégagés de toute responsabilité concernant les préjudices qui pourraient être subis par les exposants pour quelque cause que ce soit (casse, vol,
- Salon de thé (crêpes, gâteaux) et la vente de boissons sur le site de la manifestation se feront exclusivement par l'organisateur
- La salle accueillant du public est considérée comme espace public, et à ce titre, est un espace non-fumeur
- Les tables sont fournies aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations.
- Les dommages seront payables immédiatement.
- Les participants s'engagent à se conformer à la réglementation relative à la participation aux vide-greniers

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
Email :

Carte d'identité No : Délivrée le :
Je souhaite exposer le **SAMEDI 26 MAI 2018** au Centre René FORTIN à BOHARS
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement relatif aux vide - greniers et l'accepter
Je déclare connaître la provenance des biens exposés (ni volés, ni recelés)
Je souhaite réservermètre(s) linéaire(s) à 3 euros + une boisson et une crêpe offertes aux exposants
Je joins un chèque deeuros à l'ordre de AGBO C.R. Fortin Lez Huel BOHARS 29820

EN BREF ET EN VRAC

**Nouvelle poissonnerie
devant le PROXI**

le mardi de 9h00 à 12h30

le vendredi de 16h00 à 19h30

Société Jérôme COUTANT

Poissons/Coquillages/Crustacés

06.85.40.73.36

Nouvellement installée à Bohars :
Dominique Aubry
Psychothérapeute, Technique de la
libération émotionnelle
06 48 52 35 34
domaubry.eft@gmail.com



L'association Familles Rurales de Bohars organise

Spectacle pour enfants

- Lombric fourchu casse la graine -
Par Irina Lawrent



Spectacle magique et humoristique sur le thème du gaspillage alimentaire

Jeudi 03 Mai à 18h
à Roz Valan

Ouvert à tous !
enfants à partir de 3 ans. Tarif : 3€

Sortir à Bohars

Les Bauls du Bengale

Tradition orale du Bengale indien et du Bangladesh, inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO et rarement présentée en France !

A BOHARS !
ESPACE ROZ VALAN
MARDI 8 MAI 17h00



Rina Das est très connue en Inde et au Bangladesh, et compose ses propres chansons : "O Esprit, O Esprit, pourquoi dors-tu dans une pièce sombre ? Réveille-toi, réveille-toi !"

Dans le cadre du Festival Armor India
Tarif : 5 €. Renseignement et inscription :
rozvalan@bohars.fr ou 06.76.45.71.97 Armor India

LaRoulotte

THEATRE POPULAIRE AVEC

PHÈDRE

Jean Racine

Mise en scène de
Christophe Rouger

Costumes
Jean-Benoît Demin

Scénario
Michael Hebrich

Costume
Ginette Tosti

Mise en scène
Marion Vulliaming



Dimanche 13 Mai 2018

15h - Espace Roz Valan

Cotech Belle - Basse de Milliau - 29200 Bohars

Réservation : 06.27.79.76.17

contact@compagnielaroulotte.fr

Avec le soutien de Bohars
www.compagnielaroulotte.fr



L'association Familles Rurales de Bohars organise

Spectacle d'enfants

« Eau secours »
Par la compagnie Clair de Lune



Conte musical pour toute la famille

Samedi 19 Mai à 20h30
à Roz Valan

Ouvert à tous !
Tarif : 3€

BOHARS

L'association « Le Verger du Lannog »

Vous invite

à sa 4^{ème} Grande Exposition Universelle
d'Art au Verger:



Etonnants
Contenants!!!

Le Samedi
26 Mai 2018

à 18h30 : Un jury en « Art au Verger »
primera et récompensera les œuvres!!!

Puis à 19h30 : Apportez votre **Pique-nique**,
votre nappe à carreaux et vos amis!!!

« Et du plaisir sous les pommiers vous aurez !!! »

plus d'infos sur le blog : [levergerdulannog](http://levergerdulannog.com)

«Papy Raconte moi Johnny»

Roz Valan-Bohars
vendredi 25 mai 20h30



Les Jamasics

Ensemble de Chanteurs-guitaristes
de Guilers

Tarifs: 5€. Public Famille

renseignement: rozvalan@bohars.fr ou 06.76.45.71.97

L'association FAMILLES RURALES
de BOHARS organise :



© Dan Stock Photo - csp0028070

ZUMBA PARTY

Animée par Jocelyne

Ouvert à tous !

Le vendredi 01 Juin 2018

De 20h à 22h à Roz Valan

Tarif : 5€

Ouvert à tous !

Contact : zumba.bohars@gmail.com

et 02 98 47 65 12